

Nouvel impôt à Palaiseau

La zone piétonne est une aubaine pour la municipalité de mettre en place un nouvel impôt. Le maire vient de créer une régie permettant à la ville d'encaisser les abonnements des riverains pour le nouveau stationnement payant.

Pour accéder ou vivre au centre-ville, il va falloir casser la tirelire !

Mais le Maire a sa solution personnelle. Depuis mars, il a embauché un chauffeur aux frais du contribuable palaisien. Pas de souci d'horodateur, un appel téléphonique suffit, le chauffeur rapplique et dépose le Maire à l'endroit souhaité !

En revanche, le riverain déboursa désormais, pour stationner un véhicule, plus de 600€/an, entre l'abonnement et le forfait jour. Et ce n'est pas une expérimentation !

Eric Houët, Nicolas Dennielou

contact@palaiseuensemble.fr

www.palaiseuensemble.com